CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79966** **VALABLE JUSQU'AU** **06/11/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Raison sociale : CP BAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/07/2014

Capital : 60 000

107 AVENUE VICTOR HUGO
27320 NONANCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX

Siret : 502 047 988 00022

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 6102409

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2507349

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2507349

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 37 38 18 47 **Fax :**

Portable : 06 19 07 50 27

Responsabilité légale :
PITOU CHANTAL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : cpbat.sarl27@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 464 245 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3241	Étanchéité liquide (s.e.l.) (Technicité courante)	6	03/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 10:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.